

Réunion du conseil d'administration de l'Aedaa



10 juillet 2021

Distanciel (Skype, France)

Présents

Bureau : Mia Viel (Master 2), Quentin Rabier (diplômé en 2020), Guillaume Mortier (Master 1)

Conseil d'administration : Julie-Anne Kervella (commission emploi)

5 présents : 3 membres du bureau, 2 étudiants du Master archives, 2 diplômées.

Absents excusés :

Bureau : Sandra Fullenbaum-Lenfant (diplômée en 2020), Lucie Martinez (Master 2), Perrine Guillon (Master 2).

Ordre du jour

I. Etat de l'association

1. Point sur la trésorerie
2. Point sur l'engagement des adhérents

II. Les commissions

1. Commission communication
2. Bureau emploi

III. Suivi des projets majeurs

1. Projet de sweats de l'Aedaa (Julie-Anne Kervella et Guillaume Mortier) : commande
2. Préparation d'*Archivore* (n°42, [novembre] 2021)
3. Impression d'*Archivore* pour les archives départementales
4. Choix d'une liseuse des revues *Archivore* pour le site de l'Aedaa (Ambre Payen-Gallen)
5. Préparation de l'Aedaa au Campus Day 2021 de l'université d'Angers : budget prévisionnel, appel de prestataires.

IV. Questions diverses et organisation prévisionnelle

1. Droits pour accéder au compte courant de l'Aedaa (Perrine Guillon et Guillaume Mortier)
2. Rédaction de l'article sur les offres d'emploi (Guillaume Mortier)
3. Anticipation du prochain mandat : anticipation de la rédaction du rapport moral, fiches de présentation du bureau à revoir...
4. État des relations entre l'Aedaa et d'autres organismes (Archives départementales de Maine-et-Loire, Association des diplômés en archivistique de Lyon, Bureau des étudiants Histoire De...)

Déroulement de la séance

Le conseil d'administration débute à 9h50

I. Etat de l'association

1. Point sur la trésorerie (Perrine)

| État des dépenses et des bénéfiques au 03/06/2021 | | |
|---------------------------------------------------|----------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Dépenses pour 2020-2021 | 376€16 | 10€50 Impression bulletins adhésion 15€00 Frais bancaires 142€51 Assurance association 26€38 Hébergement site 98€ Virement Kévin (JEA) 13€ Factures diverses 65€ Virement Porképi-copies (<i>Archivore</i> n°40, 41) 26€77 Virement Guillaume (frais d'envois) 15€ Virement Mia (achat ouvrage Verry) ¹ |
| Bénéfiques pour 2020-2021 | 675€ | 375€ Adhésions 300€ Aides de la fac (Covid-19) |
| État des comptes au 03/06/2021 | | |
| Compte courant | 846€75 (vs 864€25 le 03/06/2021) | |
| Livret bleu | 9658€48 | |

2. Point sur l'engagement des adhérents

Il n'y a pas eu de changement depuis le dernier conseil d'administration.

II. Les commissions

1. Commission communication (représentant : Kévin Fouquet)

Il n'y a pas eu de nouveau post sur les réseaux sociaux.

2. Bureau emploi

La page des offres d'emploi du site de l'Aedaa est très active. Ce dernier est ainsi complémentaire à d'autres sites de la profession proposant eux aussi des offres, notamment parce qu'il fait appel à son propre réseau.

¹ Une dépense a été réalisée dans le cadre de l'achat de l'ouvrage en hommage à Elisabeth Verry : *4A, Au bonheur des archives d'Anjou*, 2021, 15 euros.

III. Suivi des projets majeurs

1. Projet de sweat de l'Aedaa (Julie-Anne Kervella et Guillaume) : commande

La fleur de lys va être enlevée sur le logo car elle dérange certains adhérents qui y voient un symbole de royalisme, bien que ce signe soit plutôt une référence à la ville d'Angers. Julie-Anne, en charge du projet, doit également voir si le motif est transposable pour la production. Il n'a pas été jugé nécessaire de faire un nouveau vote car l'essentiel est de réaliser la production du premier lot pour préparer le suivant (si besoin est).

Figure 1 : Modèle amande avec les fleurs de lys



2. Préparation d'Archivore (n°42, [novembre] 2021)

Mia indique que la constitution du numéro 42 d'Archivore prend du retard. En effet, l'Association des diplômés en archivistique de Lyon (ADAL) s'est désistée. Il est prévu que l'un des membres de l'association, Julien Saipores, actuellement archiviste itinérant au Conseil départemental du Rhône, rattrape le coup en rédigeant un article sur les découvertes incongrues qu'il a pu faire lors de ses missions professionnelles. Perrine Guillon ne donne pas non plus de nouvelle à propos de son article. L'important est de se focaliser sur les articles actuels. Celui de Guillaume Mortier, secrétaire de l'Aedaa, arrivera en retard en raison de son stage qui se réalisera dans la période estivale. Alexis Hamelin a bientôt terminé de récupérer l'ensemble des résumés des mémoires de Master 1 pour écrire son article. L'article de Donald Mahouna semble aussi être trop long pour être publié dans la revue, mais il semble correspondre davantage à une publication sur le site internet de l'association. Un comité de relecture spécifique a donc été mis en place pour son cas.

L'idée d'un article sur l'IGI 1300 et la déclassification a été soulevée notamment pour intéresser les étudiants de Master 1 à cette question et leur permettre d'en comprendre les enjeux. Mia demandera éventuellement à Bénédicte Grailles de rédiger un article à ce sujet s'il y a d'autres désistements.

3. Impression d'Archivore pour les archives départementales

Les Archives départementales de Maine-et-Loire sont prêtes à recevoir le lot d'impression. Il est donc possible d'imprimer le lot n°1 (voir annexe) en faisant de nouveau appel au prestataire Porképi'copie. Cette tâche sera réalisée par Guillaume et Alexis.

4. Choix d'une liseuse des revues Archivore pour le site de l'Aedaa (Ambre Payen-Gallen)

L'Aedaa souhaite faciliter la lecture des numéros d'Archivore sur son site internet en évitant de télécharger chaque numéro et de lire directement sur la page web comme le propose le site Internet Archives².

Ambre Payen-Gallen a réalisé pour une autrice vendéenne la configuration de son blog auquel elle a ajouté une liseuse en utilisant l'éditeur français Calaméo. En plus d'être gratuit, le plugin est en français et pourra donc être facilement réutilisable une fois que Ambre l'aura installé sur le site de l'Aedaa. En outre, il est compatible avec Wordpress. Le choix a été fait de faire un article par numéro.

² Voir la page dédiée à l'Aedaa sur Internet archive : <https://t.co/xMDOnPlaMu?amp=1> (consulté le 10/07/2021).

5. Préparation de l'Aedaa au Campus Day 2021 de l'université d'Angers : budget prévisionnel, appel de prestataires...

L'Aedaa ne pourra pas participer au Campus Day 2021. En effet les étudiants de master 2 qui seront présents sur place vont avoir cours de 17h à 19h50 et probablement dès 8h. Ils ne sauront véritablement leurs disponibilités que début septembre empêchant ainsi toute préparation pour des animations ou pour tenir un stand. Les alternatives possibles sont de maintenir un jeu de piste en s'appuyant sur BDE Histoire De et de réaliser un podcast pour la chaîne YouTube du *Fonds de l'archive*³ en réalisant un micro-trottoir.

IV. Questions diverses et organisation prévisionnelle

1. Droits pour accéder au compte courant de l'Aedaa (Perrine et Guillaume)
Guillaume s'est rendu à la ruche angevine (Crédit mutuel d'Angers) pour obtenir les accès. Il ne lui reste plus qu'à signer les papiers.

2. Rédaction de l'article sur les offres d'emploi (Guillaume)
Du fait de la fin de la rédaction de son mémoire, Guillaume n'a pas pu se pencher de nouveau sur l'écriture de son article.

3. Anticipation du prochain mandat : anticipation de la rédaction du rapport moral, fiches de présentation du bureau à revoir...
Afin de préparer le rapport moral il est nécessaire d'aller voir les précédentes AG. Les fiches de présentation de chaque membre principal du bureau (trésorier, secrétaire, président) doivent aussi être réactualisées.

Lors d'une discussion avec Jean Chevalier, chef du service des publics aux archives départementales de Maine-et-Loire, Alexis et Guillaume ont réfléchi au statut des diplômés de l'association. En effet, ces derniers ont peu à gagner en adhérant à l'Aedaa, davantage tournée vers l'insertion professionnelle des étudiants. L'idée peut être de définir un nouveau statut (nommé par exemple « adhérent mécène ») avec une cotisation libre qui prendrait la forme du financement d'un projet participatif telle que la production de mug, de t-shirt en lien avec les archives par exemple. La volonté de certains archivistes d'avoir des produits dérivés en lien avec les archives a été plusieurs fois relevée sur Twitter et la liste de diffusion de l'Association des archivistes français (AAF). Ainsi, cela peut permettre à l'Aedaa de se rapprocher des diplômés et d'autres publics tout en proposant un nouveau contenu inédit.

De plus, les institutions d'archives publiques sont parfois ralenties dans la mise en œuvre de projets, du fait d'un aspect « procédurier » dans leurs communications à l'heure des réseaux sociaux. L'Aedaa peut donc jouer un rôle en s'investissant pleinement sur les réseaux sociaux, à la place des institutions elles-mêmes. L'Aedaa semble prête pour mettre en place ce nouveau statut mais pour cela un investissement groupe est nécessaire afin de ne pas délaissé les projets lancés tel qu'*Archivore*, le versement des archives de l'association à la bibliothèque universitaire de l'université d'Angers et le bureau emploi. Il est donc nécessaire de contacter en amont les futurs étudiants de master 1 pour garantir la pérennité du projet, ce que feront prochainement Alexis et Guillaume.

³ Voir la chaîne YouTube du *Fonds de l'archive* : <https://www.youtube.com/channel/UCBQem267Lk0IT9faabdjHkQ> (consulté le 10/07/2021).

Il est à noter que la création du statut d'adhérent mécène implique également de revoir les statuts de l'Aedaa auprès de la préfecture pour la rentrée prochaine. D'ici le prochain conseil d'administration, il faudra donc définir clairement ses objectifs et ses modalités de mise en œuvre.

4. Etat des relations entre l'Aedaa et d'autres organismes (AD49, ADAL, BDE Histoire De...)

Les relations avec l'ADAL semblent compromises pour cette année du fait du peu d'intérêt suscité par les membres de cette association pour les propositions de l'Aedaa (à l'exception de Julien Saipores).

Guillaume affirme connaître deux autres étudiants dans les masters archives de Lille et Paris 8. Il a discuté avec eux récemment pour créer un projet inter-associatif. L'idée serait de réaliser une « journée d'étude » ou une série de conférence où les étudiants des différentes formations en archives raconteraient leurs expériences de stage. L'enjeu est triple :

- valoriser des services d'archives parfois méconnues,
- faire connaître des opérations originales dans les services d'archives
- et mettre en avant l'expérience personnelle des étudiants.

Le sujet semble plaire mais il est nécessaire d'abord de créer de véritables liens entre les trois associations notamment en participant à leur conseil d'administration et en se présentant plus officiellement.

Le conseil d'administration est **clos à 12h34**.

Le prochain conseil d'administration devrait se tenir le 7 août 2021 de 9h30 à 12h00.

Annexes

a. Les revues

- Lot 1 (pour les AD49) : 1 exemplaire des numéros 8, 11, 14, 15, 19, 22, 24, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40 et 41.
- Lot 2 (pour notre fonds à la BU) : 1 exemplaire des numéros 6, 8, 9, 12, 13, 14, 37, 38, 39, 40 et 41 (BU)
- Lot 3 (pour les rédacteurs du n°40) : 7 exemplaires du numéro 40 (Aurélié Blais, Carole Houzé, Kévin Fouquet, Julie-Anne Kervella, Sandra Fullenbaum-Lenfant, Mia Viel et Quentin Rabier)
- Lot 4 (pour le local) : 2 exemplaires des numéros 40 et 41
- Lot 5 (pour les rédacteurs du n°41) : 6 exemplaires du numéro 41 (Quentin Rabier, Morgane Neveu, Juliette Hascoët, Mia Viel, Julie-Anne Kervella, Jérôme Rouzaire)

À faire

Ok (impression et envoi)

Total des dépenses à la date du 10/07/2021 : 65 euros pour l'impression de 10 x *Archivore* n°40 (+11 gratuits)⁴ + 10 x *Archivore* n°41

b. Les sweats

JH001 - AWDIS Hoods Sweat Capuche College

80% coton, 20% polyester. 280 g/m².

Détails à surpiqûres doubles.

Capuche à double épaisseur de tissu cordons de la même couleur.

Poche frontale kangourou avec petite ouverture cachée pour y faire passer les fils d'oreillettes.

Bords de manche et bord inférieur côtelés.

Production certifiée WRAP (Worldwide Responsible Accredited Production).

Tissu en coton doux, l'idéal pour en imprimer la surface.

Tailles : XS, S, M, L, XL, 2XL, 3XL, 4XL, 5XL



⁴ Suite à une erreur de Porképi' copies, nous avons eu un stock de 10 exemplaires supplémentaires du n°40 gratuitement. Oh yeah !



FISHBRAIN

18 rue d'Iéna
49100 - Angers
Siret : 82463420800014

DEVIS

N° : DEV00002130
Date : 25/03/2021
N° client : CLT00001252
Devis valable jusqu'au
24/04/2021

Tél. : 0249876019
Email : fishbrain.event@gmail.com

AEDAA

ANGERS
49100 ANGERS

| Libellé | Qté | Unité | PU HT | Montant HT | TVA |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|-------|-------|---------|------------|--------|
| SWEAT CAPUCHE JH001 - AWDIS - 80% coton, 20% polyester. 280 g/m ² - Gris souris | 30,00 | < 50 | 17,27 € | 518,10 € | 20,00% |
| Marquage sérigraphie - Coeur 10x10cm max - 1 Couleur | 30,00 | < 50 | 1,90 € | 57,00 € | 20,00% |
| Frais technique - cadre de sérigraphie COEUR - 1 couleur | 1,00 | Pièce | 20,00 € | 20,00 € | 20,00% |

Merci d'avoir choisi Fishbrain pour vos services d'impression et de personnalisation textile.
La production sera effectuée dans les 3 semaines après réception du bon pour accord et de l'acompte.
Le retrait des marchandises se fait à l'atelier fishbrain - 18 rue d'Iéna à Angers.
Devis gratuit

Détail de la TVA

| Code | Base HT | Taux | Montant |
|---------|----------|--------|----------|
| Normale | 595,10 € | 20,00% | 119,02 € |

| | |
|------------------|-----------------|
| Total HT | 595,10 € |
| TVA | 119,02 € |
| Total TTC | 714,12 € |

| | |
|--------------------|-----------------------------------|
| Règlement | Virement |
| Echéance(s) | Acompte de 357,06 € au 25/03/2021 |

Acompte demandé 50,00 %

Soit 357,06 €

Bon pour accord

Date et signature

Le montant total s'élève à sept cent quatorze euros et douze centimes